

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00557 Numéro SIREN : 793 838 152 Nom ou dénomination : ACTIV NANCY

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2021 sous le numéro de dépôt 802

Désignation de l'entreprise : <u>Société ACTIV NANCY</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>52 BD LOBAU</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>79383815200015</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31122019</u>	
		N-1 <u>31122018</u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		15 050	
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	
Stocks :		Créances :	

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME
LE DIRIGEANT DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de l'entreprise : Société ACTIV NANCYNéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150.000.....)	DA	150 000	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 000	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		60 348	
	Report à nouveau	DH	(68 061)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	91 426	(128 409)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	188 365	96 939
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	103 675	166 012	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	26 361	35 247	
	Dettes fiscales et sociales	DY	52 394	101 493	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	855	40 161	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	20 093	20 458	
	TOTAL (IV)	EC	203 378	363 371	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	391 743	460 310	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	152 056	259 697	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>Société ACTIV NANCY</u>		Exercice N		Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	29 137	FB	22 667	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		
		FG	992 404	FH	1 033 999	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 021 541	FK	1 056 666	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	1 344	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	4 624	
	Autres produits (1) (11)			FQ	13	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 026 178
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	34 084	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	(1 772)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	9 565	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	489 862	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	22 021	
	Salaires et traitements*			FY	195 751	
	Charges sociales (10)			FZ	49 365	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA	128 870	139 073	
			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE	41 504	57 786		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	969 250
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	56 928
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	1 875			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP	1 875			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	2 546	3 875		
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU	2 546	3 875		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(671)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	56 257	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cérida Group

Désignation de l'entreprise : Société ACTIV NANCY										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									IIA	35 169	1 869	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									II B			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									II C			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									II D	35 169	1 869	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									II E		32 264	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									II F			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									II G			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									II H		32 264	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										II I	35 169	(30 394)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										II J			
Impôts sur les bénéfices * (X)										II K			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										II L	1 063 222	1 063 223	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										II M	971 796	1 191 631	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										II N	91 426	(128 409)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									II O			
	(2) Dont { produits de locations immobilières									II Y			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									II G			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *									II P	44 337	82 820	
	{ - Crédit bail immobilier									II Q			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									II H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									II J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									II K			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									II X			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									II C			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									II D			
	(9) Dont transferts de charges									A1	4 624		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5									A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	40 821	56 512	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6									A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
CADRAGE MUTUELLE											32 872		
PRELEVEMENTS SOCIAUX 2015											2 297		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ACTIV NANCY

N°ant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.									
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	60 050	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KS	62 190	KT		KU	10 346	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	806 469	KW		KX	2 663	
		Matériel de transport *	KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	40 611	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
	TOTAL III		LN	909 270	LO		LP	13 008	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
	Autres participations		8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	15 730	1U		1V		
	TOTAL IV		LQ	15 730	LR		LS		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	985 051	ØH		ØJ	13 008	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.									
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	60 050	LW	60 050	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	72 536	MK	72 536	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers	IU		MM	809 132	MN	809 132	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	40 611	MT	40 611	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
	TOTAL III		IY		NG	922 279	NH	922 279	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations		1Ø		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E	15 730	2F	15 730	2G
	TOTAL IV		13		NJ	15 730	NK	15 730	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	998 059	ØL	998 059	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

RUDY AVRIL - CABINET ARECCA

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société ACTIV NANCY

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice {(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)}
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société ACTIV NANCY

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	29 895	PF	6 431	PG		PH	36 326
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	22 810	QA	15 133	QB		QC	37 943
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	500 072	QE	105 790	QF		QG	605 862
immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	38 101	QM	1 516	QN		QO	39 617
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	560 983	QV	122 439	QW		QX	683 422
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	590 878	ØP	128 870	ØQ		ØR	719 748

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R9	S1	S2	S3	S4
	Inst. géol. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant NP + NQ + NR	NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

RUDY AVRIL - CABINET ARECCA

Désignation de l'entreprise : Société ACTIV NANCYNéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société ACTIV NANCY

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	15 730	UV	0	UW	15 730				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	12 564		12 564						
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constatée *)	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 485		2 485					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	1 440		1 440					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 823		1 823						
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX			VT	34 042	VU	18 312	VV	15 730		
RENVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH	103 675		52 353		51 322				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	26 361		26 361						
Personnel et comptes rattachés		8C	25 676		25 676						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 450		19 450						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 806		4 806						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 461		2 461						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	855		855						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	20 093		20 093						
TOTAUX			VY	203 378	VZ	152 056		51 322			
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	62 338	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIV NANCY
Société par actions simplifiée au capital de 150 000 Euros
Siège social : 52, boulevard Lobau - 54 000 - NANCY
Immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 793 838 152

<u>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE</u> <u>DU 30 JUIN 2020</u>
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2020.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante:

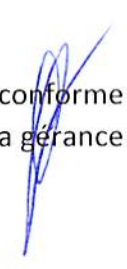
Bénéfice de l'exercice	91 426 €,
Diminué du report à nouveau antérieur	- 68 061 €,
Pour former un bénéfice distribuable de	23 365 €,
Affecté :	
- au poste « <i>réserve légale</i> » à hauteur de	0 €,
- aux associés, sous forme de dividendes, à hauteur de	0 €,
- le solde étant affecté en « <i>autres réserves</i> » pour un montant de	23 365 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèveraient à un montant de 188 365 €.

Vote de l'assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
La gérance



Cabinet MEZZI
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris
13 D, rue Pasteur – 77 100 MAREUIL-LES-MEAUX
Téléphone : 01.83.38.60.80

ACTIV NANCY

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros

52, boulevard Lobau

54000 NANCY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « *ACTIV NANCY* » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre Direction sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous certifions que les comptes annuels, faisant apparaître un bénéfice de 91 426 Euros et un total de bilan de 391 743 Euros, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de notre opinion

20. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

21. Indépendance

Sur la période courant du 1^{er} janvier 2019 (date de début d'exercice social de la société « *ACTIV NANCY* ») à la date d'émission de notre rapport, nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons, que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, et portant notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour la présentation d'ensemble des comptes, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments des comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables à notre mission, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle ont été communiquées dans le rapport de gestion.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

5. Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par FITNESS MANAGEMENT, Président de la société « *ACTIV NANCY* ».

6. Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou de manière cumulée, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe au présent rapport et en fait partie intégrante.

MAREUIL-LES-MEAUX, le 12 juin 2020.



Karim MEZZI

Commissaire aux comptes

Cabinet MEZZI
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris
13 D, rue Pasteur – 77 100 MAREUIL-LES-MEAUX
Téléphone : 01.83.38.60.80

Mareuil-Les-Meaux, le 12 juin 2020

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ « ACTIV NANCY »
RELATIFS À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents, de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	45 000	36 326	8 674	15 105	6 431	42.58
	Fonds commercial (1)	15 050		15 050	15 050		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	72 535	37 943	34 592	39 379	4 787	12.16
	Autres immobilisations corporelles	849 743	645 479	204 264	308 908	104 644	33.88
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	15 730		15 730	15 730		
Total II		998 058	719 748	278 310	394 173	115 862	29.39
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	3 312		3 312	1 540	1 772	115.07
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 990		4 990	4 972	18	0.37
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	12 564		12 564	16 602	4 038	24.32
	Autres créances	5 748		5 748	25 450	19 702	77.41
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	86 818		86 818	17 574	69 244	394.01
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	113 432		113 432	66 138	47 295	71.51
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 111 491	719 748	391 743	460 310	68 568	14.90

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

15 050
0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	150 000	150 000		
	Réserves				
	Réserve légale	15 000	15 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves		60 348	60 348	100.00
	Report à nouveau	68 061		68 061	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	91 426	128 409	219 835	171.20
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	188 365	96 939	91 426	94.31
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	103 675	166 012	62 338	37.55
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 361	35 247	8 886	25.21
	Dettes fiscales et sociales	52 394	101 493	49 099	48.38
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	855	40 161	39 306	97.87
	Produits constatés d'avance (1)	20 093	20 458	365	1.78
	Total IV	203 378	363 371	159 994	44.03
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	391 743	460 310	68 568	14.90

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

152 056

259 697

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	29 137		29 137	22 667	6 470	28.55
Production vendue de biens						
Production vendue de services	992 404		992 404	1 033 999	41 596	4.02
Chiffre d'affaires NET	1 021 541		1 021 541	1 056 666	35 125	3.32
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				1 344	1 344	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 624		4 624	
Autres produits			13	3 343	3 329	99.61
Total des Produits d'exploitation (I)			1 026 178	1 061 353	35 175	3.31
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			34 084	27 006	7 078	26.21
Variation de stock (marchandises)			1 772	598	2 370	396.25
Achats de matières premières et autres approvisionnements			9 565	9 476	89	0.94
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			489 862	655 375	165 513	25.25
Impôts, taxes et versements assimilés			22 021	19 705	2 316	11.75
Salaires et traitements			195 751	198 689	2 938	1.48
Charges sociales			49 365	47 785	1 581	3.31
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			128 870	139 073	10 203	7.34
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			41 504	57 786	16 282	28.18
Total des Charges d'exploitation (II)			969 250	1 155 493	186 243	16.12
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			56 928	94 140	151 068	160.47
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 875		1 875	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 875		1 875	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 546	3 875	1 329	34.29
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 546	3 875	1 329	34.29
2. Résultat financier (V-VI)	671	3 875	3 204	82.68
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	56 257	98 015	154 271	157.40
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	35 169	1 869	33 300	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	35 169	1 869	33 300	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		32 264	32 264	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		32 264	32 264	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	35 169	30 394	65 564	215.71
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 063 222	1 063 223	0	0.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	971 796	1 191 631	219 835	18.45
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	91 426	128 409	219 835	171.20

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 391 742.71 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 021 540.69 Euros et dégageant un bénéfice de 91 426.11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs,
- la dépréciation des créances clients,
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles,
- la dépréciation des stocks,
- les impôts différés actifs,
- le chiffre d'affaires.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 050		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	62 190		10 346
Installations générales agencements aménagements divers	806 469		2 663
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 611		
TOTAL	909 270		13 008
Prêts, autres immobilisations financières	15 730		
TOTAL	15 730		
TOTAL GENERAL	985 051		13 008

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			60 050	60 050
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			72 536	72 536
Installations générales agencements aménagements divers			809 132	809 132
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			40 611	40 611
TOTAL			922 279	922 279
Prêts, autres immobilisations financières			15 730	15 730
TOTAL			15 730	15 730
TOTAL GENERAL			998 059	998 059

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	29 895	6 431		36 326
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	22 810	15 133		37 943
Installations générales agencements aménagements divers	500 072	105 790		605 862
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	38 101	1 516		39 617
TOTAL	560 983	122 439		683 422
TOTAL GENERAL	590 878	128 870		719 748

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 431				
Instal.techniques matériel outillage indus.	15 133				
Instal.générales agenc.aménag.divers	105 790				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 516				
TOTAL	122 439				
TOTAL GENERAL	128 870				

Etat des provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 730	0	15 730
Autres créances clients	12 564	12 564	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 485	2 485	
Divers état et autres collectivités publiques	1 440	1 440	
Débiteurs divers	1 823	1 823	
TOTAL	34 042	18 312	15 730

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	103 675	52 353	51 322	
Fournisseurs et comptes rattachés	26 361	26 361		
Personnel et comptes rattachés	25 676	25 676		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 450	19 450		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 806	4 806		
Autres impôts taxes et assimilés	2 461	2 461		
Autres dettes	855	855		
Produits constatés d'avance	20 093	20 093		
TOTAL	203 378	152 056	51 322	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	62 338			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	375.0000	400			400

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La Présidente de la société étant une personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, la rémunération qui lui est allouée (assujettie à TVA et non à cotisations sociales) est donc assimilée à une prestation de services (constituant chez elle un produit imposable à l'impôt précité) et n'a donc pas été comptabilisée dans un compte de charges de personnel.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				444 008	444 008
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				366 419	366 419
- exercice				44 337	44 337
Total				410 756	410 756
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				33 252	33 252
Total				33 252	33 252

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.